

Bruxelles, le 25 avril 2013

A l'attention de

M. Martin SCHULZ,
Président du Parlement européen

M. Rory MONTGOMERY,
Président du COREPER

M. Jose Manuel BARROSO,
Président de la Commission

Messieurs les Présidents,

Objet : Modifications du Statut et du RAA

La Commission a soumis au Conseil et au Parlement sa proposition de modification du Statut / RAA en décembre 2011. En 2012, la Commission des affaires juridiques du Parlement européen a pris position par rapport à ces propositions.

Début 2013, le Conseil Européen s'est accordé sur le cadre financier pluriannuel, impliquant des économies massives au Chapitre V.

Il y a quelques jours, le COREPER a mandaté le Groupe Statut pour trouver une position du Conseil de l'Union Européenne en préparation du trilogue.

Les OSP signataires, qui représentent le personnel de toutes les institutions, rappellent que l'organisation du dialogue social pour négocier des mesures de changement du droit du travail constitue l'un des ressorts du fonctionnement démocratique de nos sociétés. Dans les institutions de l'UE, toute mesure affectant le statut du personnel doit faire l'objet d'une négociation entre partenaires sociaux, selon un mécanisme de négociation interinstitutionnel entre les syndicats et les co-législateurs conforme à la procédure de co-décision instaurée par le Traité de Lisbonne. Cela est d'autant plus nécessaire quand, comme aujourd'hui, les mesures proposées reviennent à demander au personnel des sacrifices excessifs ou sans compensation, notamment au personnel recruté après la réforme 2004 dans des conditions défavorables. Ces mesures mettraient en danger l'efficacité et la pérennité de la Fonction publique européenne.

Les OSP signataires demandent la mise en place d'un mécanisme assurant information et participation permanentes de toutes les organisations syndicales représentant le personnel à toutes les étapes de la procédure de décision.

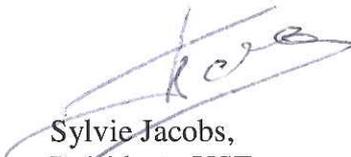
Les OSP demandent l'ouverture d'une vraie négociation qui pourrait aboutir à un accord social.

Les OSP des institutions n'hésiteront pas à utiliser tous les moyens à leur disposition pour préserver les intérêts du personnel, et notamment la grève.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de notre plus haute considération.

Pour les organisations suivantes:

ALLIANCE, CONF-SFE, EPSU-CJ, FFPE, PLUS, RS/U4U/USHU, Solidarité PE, SFIE-PE, Union Bruxelles, USF,



Sylvie Jacobs,
Présidente USF

Cc:

Au Parlement: Mme Roth-Behrendt, M. Welle, M. Qutin

Au Conseil: MM. Corsepius et Shapcott, Mme D'Aniello

A la Commission: M. Sefcovic, Mme Souka